

Montréal, le 4 janvier 2012

Par courriel

Madame Véronique Riopel

**Objet: Demande d'autorisation d'Hydro-Québec pour réaliser le projet de
lecture à distance
Dossier de la Régie: R-3770-2011**

Madame Riopel,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de vos courriels en date des 12 et 21 décembre 2011, de même que votre lettre, adressée à M. Jean-Paul Théorêt, Président de la Régie, dans laquelle vous nous transmettiez vos commentaires sur la demande d'investissement d'Hydro-Québec soumise à Régie pour réaliser son projet de lecture à distance et sur le choix de cette technologie.

Nous confirmons par la présente que vos observations ont été versées au dossier et sont maintenant accessibles en ligne, à partir de l'adresse suivante : <http://internet.regie-energie.qc.ca/Depot/WebPages/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=111&phase=1&Provenance=A>.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Madame Riopel, l'expression de nos salutations distinguées.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as